



**ASEGF Saint-Julie**  
**Tir à l'arc**



**Livret**

**D'informations**

**Lutte antidopage**



**a f l d**

agence française de lutte contre le dopage

## Responsabilité objective

Chaque sportif est **responsable** de la prise des substances détectées dans ses échantillons d'urine ou de sang. Une violation des règles peut être constatée même si le sportif n'a pas agi intentionnellement.

Selon le principe de responsabilité objective défini dans le Code mondial antidopage, le sportif est tenu responsable de toute substance interdite qu'il absorbe ou qui lui est administrée et de toute méthode interdite qu'il utilise ou qui lui est appliquée.

### Recommandations aux sportifs

Le principe fondamental de responsabilité objective implique, de la part d'un sportif et quel que soit son niveau, une vigilance accrue vis-à-vis de sa pratique sportive.

Pour aider le sportif à prévenir toute situation ou comportement à risque, l'AFLD préconise certaines recommandations :

- Informer son médecin de sa pratique sportive (discipline, niveau) lors de toute visite donnant lieu à une prescription médicale et ne pas hésiter à lui demander conseil en cas d'automédication
- Ne pas confondre ordonnance et AUT !
- Être vigilant lors de l'achat de compléments alimentaires et de produits diététiques de l'effort, **notamment sur Internet**
- Se tenir informé, auprès de sa fédération, de l'AFLD ou de tout autre organisme, de la réglementation antidopage en vigueur et de ses éventuelles modifications



# Questions

## Comment connaître les substances dopantes ?

Si vous avez un doute sur une substance contenue dans un médicament, vous pouvez taper le nom du médicament dans notre [outil de recherche en ligne](#).

## Qui peut effectuer un contrôle antidopage ?

Les préleveurs chargés des contrôles antidopage sont des personnes agréées par l'AFLD et assermentées par le tribunal de grande instance de leur lieu de résidence. Pour procéder à un contrôle antidopage, ils disposent d'un ordre de mission délivré par l'AFLD ou, par délégation, par un conseiller interrégional antidopage (CIRAD).

## Où et quand puis-je être contrôlé ?

Les contrôles antidopage peuvent être diligentés sur des compétitions de niveau international, national, régional ou départemental. **Également lors d'un entraînement.**

## Lors d'un contrôle antidopage, pourquoi y a-t-il deux échantillons ?

Lors d'un contrôle antidopage, le recueil du prélèvement est réparti dans un flacon A et un flacon B. On parle alors d'échantillon A et d'échantillon B. Le laboratoire accrédité en charge de l'analyse du prélèvement examine prioritairement l'échantillon A, l'échantillon B étant conservé pour permettre une seconde analyse, en cas de contestation des résultats de l'analyse de l'échantillon A.

## Quel est le délai de rendu de résultat d'un contrôle antidopage ?

Les délais de rendu des résultats sont aléatoires et varient en fonction, d'une part, de la nature de la compétition (les épreuves internationales sont traitées prioritairement, puis celles de niveau national, etc.) et, d'autre part, de la charge de travail du laboratoire. En général, il faut prévoir trois à cinq semaines à partir de la date du contrôle antidopage pour que le rapport d'analyse soit disponible.

## Que se passe-t-il en cas de contrôle positif ?

Lorsque l'analyse de l'échantillon a révélé la présence d'au moins une substance ou méthode interdite (contrôle dit « positif »), la fédération (si vous êtes licencié auprès de cette fédération française) ou l'AFLD (si vous n'êtes pas licencié de la fédération française organisatrice) vous fera parvenir une lettre, vous informant des griefs retenus à votre encontre et de vos droits.

# Une Aspirine, c'est du dopage ?

## La galère des sportifs pour se soigner

Gros mal de tête. Sans vous poser de question, vous filez droit vers votre armoire à pharmacie pour gober un précieux cachet d'Aspirine. Sans le savoir, vous êtes un privilégié. Les sportifs, eux, ne peuvent pas prendre d'Aspirine.

Ni d'Actifed, de Dolirhum, de Celestamine, de Nurofen ou d'Humex. Des produits utilisés par le commun des mortels, mais considérés comme dopants par l'[Agence mondiale antidopage](#) (AMA).

Les deux derniers cités contiennent, en effet, de l'éphédrine ou de la pseudoéphédrine, un stimulant qui augmente l'agressivité et permet de faire reculer le seuil de fatigue. Donc d'améliorer les performances.

« Si on tombe malade, on ne peut pas passer à la pharmacie, prendre n'importe quel médicament. On est obligés de passer par le médecin à chaque fois. C'est plus une habitude de fonctionnement qu'une contrainte. »

## Réflexe !



Avant de prendre un médicament s'assurer qu'il n'est pas interdit en allant sur le site de l'AFLD <http://medicaments.afld.fr/> pour vérifications.

**Rappel :** Chaque sportif est **responsable** de la prise des substances détectées dans ses échantillons d'urine ou de sang.